

Rapport de vérification du MAMOT  
**Saine gestion des fonds publics et pratiques  
administratives rigoureuses reconnues à Brossard**

**Brossard, le 6 mars 2015** – La Ville de Brossard accueille favorablement les conclusions d'une vérification réalisée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) concernant le processus suivi par la Ville de Brossard pour l'attribution des contrats qui démontre une saine gestion appliquée et une rigueur administrative.

« Nous sommes satisfaits des conclusions du rapport, d'autant plus qu'il prouve, après une vérification rigoureuse, que la Ville a respecté les dispositions législatives de la Loi sur les cités et villes tout comme les dispositions réglementaires inhérentes à l'attribution de contrats », a déclaré le directeur général de la Ville, Nicolas Bouchard.

Il est important de préciser que, contrairement à ce qui est rapporté dans un quotidien ce matin, la vérification n'a pas été effectuée par l'Unité permanente anticorruption (UPAC), mais bien par la Direction générale des finances municipales du MAMOT.

De plus, il est normal pour ce type de vérification de réaliser un travail exhaustif jusque dans les moindres détails. Il faut souligner que les anomalies mentionnées relèvent de considérations techniques ou encore sont attribuables à des erreurs humaines commises en toute bonne foi. En fait, parmi les 181 contrats identifiés par le MAMOT pour la période visée, seulement 14 situations, dont 3 sans aucune incidence monétaire, font l'objet de recommandations.

Tous les faits relevés n'impliquent d'aucune manière ni les élus, ni le conseil municipal et sont plutôt d'ordre administratif.

La vérification ministérielle, qui devait originellement ne porter que sur les années 2010 et 2011, a été étendue aux années 2008 et 2009, afin d'établir un portrait parmi les plus complets sur les pratiques administratives et la gestion exercées à Brossard.

L'administration, à la demande du conseil municipal, avait déjà, dès l'automne 2011, resserré et révisé ses processus afin de les renforcer, ajouté des mesures de contrôle pour les devis de soumission, imposé une standardisation dans sa gestion en plus d'améliorer les pratiques de vérification interne.

« C'est ce qui nous permet de dire, trois ans après les années visées par la vérification, que nos efforts ont porté leurs fruits. Les éléments soulevés dans le rapport de vérification de 2008-2011 ont été corrigés et les sept recommandations qui en découlent ont depuis longtemps été suivies », a poursuivi M. Bouchard.

« Il est important, en démocratie, de veiller à la bonne gestion des fonds publics, à la transparence des processus et à la bonne reddition des comptes. C'est ce que le rapport du Ministère confirme pour Brossard. J'en suis d'autant plus heureux que la rigueur de gestion et la probité sont des valeurs importantes pour mon équipe et moi », a conclu le maire de Brossard, Paul Leduc.

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311